Sous le prétexte de lutter contre le séparatisme Macron nous interdit d'instruire nos enfants à la maison !

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2020

Encore une liberté fondamentale qui saute, et pas des moindres. La liberté d'éduquer nos enfants dans l'école de notre choix et même à la maison, avec le CNED ou le simple enseignement des parents. Liberté de plus en plus souhaitable et souhaitée en ces temps de manipulation de nos jeunes et de médiocrité scolaire.

Et voilà que, une fois de plus, à cause des islamos qui refusent l'école dite de la République pour leurs enfants, leur préférant un enseignement 100% halal, ce sont les nôtres qui vont trinquer, obligés d'aller se désinstruire à l'école publique qui n'est plus qu'une école faite pour produire une société de dégénérés.

Mais il est évident que Macron fait d'une pierre deux coups avec cette loi annoncée. Certes il va limiter quelque peu le principe de l'évitement de l'école laïque par les musulmans -vu le nombre de petites racailles islamisées qui gâchent la vie et l'école des nôtres, il n'y en a pas tant que ça qui

ne vont pas en classe- mais il va ainsi soustraire aux parents nationalistes/populistes/patriotes leur progéniture…

L'amer *en même temps* cher à Macron dans toute sa splendeur. Et je ne parle pas de la place centrale donnée ouvertement à l'islam et aux musulmans dans notre école, dans notre société… qui ne fonctionne pratiquement plus qu'en fonction de ce totalitarisme incompatible avec notre culture, notre civilisation, la République.

C'était pourtant, jusqu'à présent, un principe constitutionnel : l'instruction est obligatoire mais pas l'école…

Macron a décrété que, dorénavant, seule la maladie permettrait un principe dérogatoire… tous les petits Français et les Aliens éduqués au sein des écoles de Blanquer-Macron… l'horreur absolue.

« Vous avez des milliers d'enfants déscolarisés, parce que les parents ne veulent plus qu'ils aillent dans l'école de la République. »

Le chef de l'Etat répond à une question sur l'instruction à domicile, qui sera *« strictement limitée, notamment aux impératifs de santé »* dès la rentrée prochaine, pour lutter contre la déscolarisation d'enfants pour des motifs confessionnels. *« Aujourd'hui, l'Education nationale n'a pas vraiment de moyen de contrôler l'évolution de cet enfant*, s'inquiète-t-il, *sur le plan de ce qu'on apprend à l'école, de l'ouverture à l'autres, des valeurs de la République. »*

https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/religion-laicite/direct-separatismes-emmanuel-macron-attendu-pour-devoiler-son-plan-d-action-aux-mureaux_4126003.html

On me dira que cette liberté fondamentale ne touchait jusqu'à présent qu'un nombre limité de nos enfants, eu égard aux difficultés pour mettre en oeuvre un tel enseignement à domicile, requérant qu'un des parents renonce à travailler à l'extérieur. C'est vrai. Mais qu'une infîme minorité continue de savoir lire et compter, d'apprendre la véritable histoire de France, de connaître Charles Martel, la bataille de Vienne et la vérité sur le chamelier illettré et le coran, de savoir faire une dissertation et lise Rabelais, Molière, Pascal, Voltaire, Hugo… au lieu de romans sur les vilains Blancs esclavagistes **permettait à notre histoire, à notre culture de ne pas disparaître complètement et nous permettait d'avoir encore des élites possibles…**

Las ! Il va falloir que nos futures élites fassent double journée, l'une au collège-lycée où ils devront apprendre avec les profs ce qu'ils devront désapprendre le soir et pendant les vacances avec les parents et éviter les insultes et plus si affinités des racailles jaloux de ces « intellos blancs ».

Une fois de plus, une rage froide s'empare de moi, accompagnée d'un sentiment de détresse absolue. Qu'allons-nous laisser à nos enfants s'il ne se passe rien ?